

TARIF D'ABONNEMENTS
Paris, 5 francs
Province, 6 francs
Etranger, 8 francs

BUREAUX ET REDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue
LILLE : 5, rue Carnot
EDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
Paris, 5 francs
Province, 6 francs
Etranger, 8 francs

HUIT Pages 5 Centimes
RELACHE

Le Palais Bourbon et le Luxembourg ont fermé leurs portes. C'est la trêve des conseillers qui commence.
Avant qu'elle soit prise tout entière, j'étais un coup d'œil sur la session qui s'achève.

C'est par la révélation de cette organisation que la session qui vient de finir date dans l'histoire; celle-ci enregistrera aussi, sans doute, le tumultueux incident qui, d'une gifle, a fait disparaître de la scène politique, le gifle, de la scène du monde, le gifle, et à la veille d'avoir une sanction en cour d'assises, s'est clos dans le mystère d'un tombeau soudainement ouvert.

Opposer à toutes ces tristesses, on cherche vainement un acte louable de nature à accroître la prospérité intérieure du pays et son prestige au dehors, ou le vote d'une loi utile à la démocratie. La majorité n'a été capable que d'un effort, celui de maintenir au pouvoir en dépit des plus graves révolutions, un gouvernement qui, selon le mot de Millierand, fait peser, sur le pays, la plus abjecte des tyrannies.

Cependant, la session extraordinaire de 1904 n'a pas été infructueuse pour tous. On n'y a pas voté le budget, on n'y a pas discuté les articles du projet d'impôt sur le revenu; on n'y a pas fait une seule loi d'intérêt général; mais on y a créé une caisse de retraites pour les députés qui auront cessé de plaier.

Si le bon peuple de France n'est pas content!
H. Sarrazinas.

BULLETIN

28 décembre.
L'affaire Syveton. Une perquisition a été opérée au domicile de M. Nolhan. L'incident du jour est la volte-face de M. Jaurès qui conclut nettement à l'assassinat du malheureux député, mais assassinat constituant selon lui, un crime de droit commun.

La session parlementaire extraordinaire de 1904 est close.
On parle en Autriche, de la démission de M. de Károlyi, président du Conseil des ministres, et, en Hongrie, de la dissolution du Parlement.

La presse russe accablée avec enthousiasme la publication de ses articles, en Allemagne, les journaux et les revues ont été déçus et les mesures annoncées sont impuissantes à remédier aux inconvénients si graves de la bureaucratie.

L'opinion libérale continue à Saint-Petersbourg et à Moscou.

INFORMATIONS

L'Action contre la « Raïssa ».
Paris, 23 décembre. — La 9^e Chambre a rendu aujourd'hui son jugement dans le procès en diffamation intenté par Mme Durand, directrice de l'Action, à MM. Chamberlain et Lhermitte, directeur et rédacteur de la Raïssa.

Le général Saussier.
Paris, 23 décembre. — Le général Saussier est dans un état de santé qui donne des inquiétudes à ses proches.

Grand-croix de la Légion d'honneur.
Paris, 23 décembre. — On annonce la promotion à la dignité de grand-croix dans la Légion d'honneur, des généraux Brugère et Metzinger.

La faillite Humbert.
Paris, 23 décembre. — Le syndic de la faillite Humbert poursuit toujours la liquidation du passif qui donne lieu à de nouvelles difficultés de procédure. Les créanciers, qui ont déjà touché 1 fr. 50 pour 100, ne toucheront probablement pas d'autres acomptes avant la fin de l'année 1905.

L'Académie de médecine.
Paris, 23 décembre. — M. Chamberlain, sous-directeur de l'Institut Pasteur, et l'un des collaborateurs les plus estimés du groupe bactériologique, a été élu membre de l'Académie de médecine, en remplacement de M. Durosoy, décédé.

La séance publique annuelle de la Société nationale d'agriculture.
Paris, 23 décembre. — La Société Nationale d'Agriculture de France a tenu, cet après-midi, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Dabat, représentant le ministre de l'Agriculture. Après une allocution de M. Dabat, un discours de M. Tisserand, ancien directeur de l'Agriculture, et lecture du rapport de M. Louis Pavy, député, sur les travaux de la société en 1903-1904, il a été procédé à la distribution des récompenses. Le grand médaille d'or a été attribuée à M. Ardin Dumazet, pour l'achèvement de son grand ouvrage: Le voyage en France. A signaler, parmi les autres récompenses, une médaille d'or, à l'égard d'Olivier de Serres, à M. Emile de Wildeman, conservateur du Jardin Botanique de Bruxelles.

Un père qui tue son fils.
La Cour d'assises des Hautes-Pyrénées a condamné à quinze ans de travaux forcés, un charpentier de Bagères-de-Bigorre qui, en août dernier, avait tué, d'un coup de revolver, son fils employé au Casino.

L'ex-princesse de Basse.
Vienne, 23 décembre. — On mande de Salzbourg aux journaux: « Dans l'entourage de la Cour de Toscane,

L'AFFAIRE SYVETON
L'INSTRUCTION

Un conflit judiciaire.
Paris, 23 décembre. — La Raïssa se fait à nouveau l'écho d'un bruit déjà mentionné.

La peste en Russie.
Saint-Petersbourg, 23 décembre. — Officiel. — Dans deux stations du territoire de l'Oural, au milieu de novembre, s'est déclarée une maladie analogue par les symptômes à la peste bubonique et causant une grande mortalité. L'origine de cette épidémie n'a pu être connue. On a découvert seulement que les premiers cas s'étaient produits dans une famille de Kirghises. La maladie s'est répandue ensuite dans la population de Kirghises, puis parmi les Cosaques. Dans la période allant du 24 novembre à aujourd'hui, il est mort, dans ses deux stations, deux personnes. Un bactériologiste a été envoyé d'Astrakan pour déterminer la nature de la maladie. Des médecins, en nombre nécessaire, munis d'un serum curatif, ont été envoyés de Saint-Petersbourg. Les maisons des deux stations qui la maladie a frappées ont été rigoureusement isolées et les deux stations ont été déclarées contaminées par la peste.

Poursuites contre un trust aux Etats-Unis.
Saint-Paul (Minnesota), 23 décembre. — L'atorney général vient de demander des poursuites contre le trust du papier par application de la loi contre les trusts. Il conduit à ce qu'il soit joint aux défendeurs de ces poursuites.

L'UNIFICATION DU PARTI SOCIALISTE.
Paris, 23 décembre. — On annonce que la commission destinée à rechercher les moyens d'unifier le parti socialiste est arrivée à une entente.

La suppression de la délégation des gauches; le refus de voter le budget sauf dans des cas exceptionnels sous lesquels le groupe parlementaire devra statuer à la majorité des voix; la limitation du nombre des députés au sein du nouveau comité directeur du parti et l'obligation pour les députés d'un versement de cinq francs par mois.

L'unification du parti socialiste étant, d'après la commission, réalisable immédiatement sur ces bases, un référendum va être organisé dans toutes les fédérations socialistes, afin que l'unité socialiste soit l'œuvre du parti lui-même.

Apparaissant un manifeste sera publié par la commission d'unification.

Les questions qui restent en litige sont d'un ordre relativement secondaire. L'une de ces questions a néanmoins une certaine importance: il s'agit de savoir si, dans les prochains congrès nationaux, le nombre de voix attribuées aux groupes sera calculé sur le nombre des membres cotisés adhérents aux dix groupes ou suivant les suffrages exprimés aux dernières élections sur le programme de ces groupes.

M. MILLERAND EN VISITE

Les idées de l'ancien ministre. — M. Millerand en visite dans un salon où fréquentent des hommes politiques et il rapporte certains détails de l'entretien.

Quelqu'un ayant demandé à M. Millerand comment il acceptait l'isolement dans lequel le laisse actuellement son parti, il répondit:

Mon cas est fort simple. Les incidents auxquels vous venez d'assister ne m'ont guère ému, n'ont en rien modifié mes actes, et j'en puis parler sans amertume et sans passion.

L'opinion des autres m'indiffère. C'est la nature qui m'a donné de cette absence de sensibilité en ce qui touche les critiques de mes adversaires, ou même les menaces hostiles de mes meilleurs amis. Non pas, entendez-le bien, que je refuse tout avis, que j'aie le parti pris tout conseil; en cela, l'opinion de quelques bons et loyaux esprits me semble utile à connaître pour fixer la mesure, qui n'est pas inflexible et se cherche avant de se former. Mais lorsque ma route est arrêtée, que j'ai posé résolument les termes d'une question et déterminé mon choix, les oppositions ou les blâmes ne comptent plus désormais.

M. Millerand parla ensuite de quelques socialistes dont il regrette l'amitié. Voici ce qu'il dit de Jules Guesde:

Tenez, j'avais pour Guesde — et j'ai toujours — une profonde estime; je l'avais rencontré au Parlement, et sa haute valeur intellectuelle, sa vie noble et digne, son admirable désintéressement m'impressionnèrent un grand respect. Lorsque je crus devoir accepter un portefeuille dans le cabinet Waldeck-Rousseau, vous vous rappelez que Jules Guesde ne dissimula pas son hostilité. Qu'y aurais-je fait? Je comprends que mes amis soient discutés par des hommes politiques, mais j'ai d'abord réfléchi ces actes par les subordonner en suite aux décisions d'un autre.

Et le pouvoir? Désirez-vous le reprendre? lui demanda-t-on.

Si j'ai accepté le pouvoir, répondit-il, c'est qu'il me paraissait être le vrai moyen d'appliquer des principes que j'estimais excellentes, et de commencer plusieurs réformes que je jugeais utiles à mon pays.

Je ne l'avais pas cherché par intérêt personnel, car j'aime le travail dans la solitude et le repos du soir parmi les miens. Mais un homme politique dont les conceptions ont été réfléchies, dont le programme est précis, on ne saurait en sauter ni momentanément s'y soustraire; j'entends donc que le pouvoir peut être mérité non par celui qui en usera pour l'application de ses idées, prêt d'ailleurs à s'en éloigner le jour où il aura reconnu que ses théories sont inapplicables ou son œuvre stérile. Je ne pourrais en sautant ni momentanément s'y soustraire; j'entends donc que le pouvoir peut être mérité non par celui qui en usera pour l'application de ses idées, prêt d'ailleurs à s'en éloigner le jour où il aura reconnu que ses théories sont inapplicables ou son œuvre stérile.

M. Millerand fit ensuite quelques déclarations et vanta « l'Union par l'action morale », qu'il a organisé une série de conférences sur « la séparation des Eglises et de l'Etat ». Il s'y est rendu, la semaine dernière et y a rencontré des gens érudits et autorisés, M. Reinach, M. Viollet, professeur à la Faculté de droit, M. l'abbé Soulangue-Bodin, curé de Plaisance et d'autres prêtres. M. Fontaine, directeur du travail au ministère du Commerce et M. Paul Desjardins.

Le Temps ajoute:

Lorsque M. Millerand se fut éloigné, les conversations reprirent sur les événements politiques de cette fin d'année, et cette question que jusque-là personne n'avait osé poser, fut agitée: « Quelle situation la franc-maçonnerie crée-t-elle à l'ancien ministre? »

Le maître de l'endroit, qui connaît les pensées de M. Millerand, exposa les faits. M. Millerand s'était affilié à la franc-maçonnerie, loge de la Parfaite Amitié, vingt ans environ; il était jeune, épris de combativité; il se rendit un jour à la réunion que tenaient au Grand-Orient les membres de sa loge, et cette expérience lui suffit; il ne la renouvela jamais, ne s'indigna pas, et ne pouvait s'accommoder de rites, même antérieurs, et s'asservir à des dogmes religieux ou laïques. Il fit donc un peu comme le maçon de l'Opéra-Comique: il s'ennuya.

Lorsque son opposition au ministère Combes se manifesta, certaines loges envoyèrent au président du Conseil leurs compliments. Il pensa: « C'est assurément leur droit, mais, dès que ma conscience m'aurait été payée, je ne m'en traiterai pas. Ce qu'il fit, il en vint au Conseil, et le Conseil refuse aujourd'hui... M. Millerand sera donc élu devant ses grands maîtres, jugé et condamné; il ne se défendra seulement pas; car il ne veuille déjà plus, il dort.

L'AFFAIRE SYVETON
L'INSTRUCTION

Un conflit judiciaire.
Paris, 23 décembre. — La Raïssa se fait à nouveau l'écho d'un bruit déjà mentionné.

La peste en Russie.
Saint-Petersbourg, 23 décembre. — Officiel. — Dans deux stations du territoire de l'Oural, au milieu de novembre, s'est déclarée une maladie analogue par les symptômes à la peste bubonique et causant une grande mortalité. L'origine de cette épidémie n'a pu être connue. On a découvert seulement que les premiers cas s'étaient produits dans une famille de Kirghises. La maladie s'est répandue ensuite dans la population de Kirghises, puis parmi les Cosaques. Dans la période allant du 24 novembre à aujourd'hui, il est mort, dans ses deux stations, deux personnes. Un bactériologiste a été envoyé d'Astrakan pour déterminer la nature de la maladie. Des médecins, en nombre nécessaire, munis d'un serum curatif, ont été envoyés de Saint-Petersbourg. Les maisons des deux stations qui la maladie a frappées ont été rigoureusement isolées et les deux stations ont été déclarées contaminées par la peste.

Poursuites contre un trust aux Etats-Unis.
Saint-Paul (Minnesota), 23 décembre. — L'atorney général vient de demander des poursuites contre le trust du papier par application de la loi contre les trusts. Il conduit à ce qu'il soit joint aux défendeurs de ces poursuites.

L'UNIFICATION DU PARTI SOCIALISTE.
Paris, 23 décembre. — On annonce que la commission destinée à rechercher les moyens d'unifier le parti socialiste est arrivée à une entente.

La suppression de la délégation des gauches; le refus de voter le budget sauf dans des cas exceptionnels sous lesquels le groupe parlementaire devra statuer à la majorité des voix; la limitation du nombre des députés au sein du nouveau comité directeur du parti et l'obligation pour les députés d'un versement de cinq francs par mois.

L'unification du parti socialiste étant, d'après la commission, réalisable immédiatement sur ces bases, un référendum va être organisé dans toutes les fédérations socialistes, afin que l'unité socialiste soit l'œuvre du parti lui-même.

Apparaissant un manifeste sera publié par la commission d'unification.

Les questions qui restent en litige sont d'un ordre relativement secondaire. L'une de ces questions a néanmoins une certaine importance: il s'agit de savoir si, dans les prochains congrès nationaux, le nombre de voix attribuées aux groupes sera calculé sur le nombre des membres cotisés adhérents aux dix groupes ou suivant les suffrages exprimés aux dernières élections sur le programme de ces groupes.

M. MILLERAND EN VISITE

Les idées de l'ancien ministre. — M. Millerand en visite dans un salon où fréquentent des hommes politiques et il rapporte certains détails de l'entretien.

Quelqu'un ayant demandé à M. Millerand comment il acceptait l'isolement dans lequel le laisse actuellement son parti, il répondit:

Mon cas est fort simple. Les incidents auxquels vous venez d'assister ne m'ont guère ému, n'ont en rien modifié mes actes, et j'en puis parler sans amertume et sans passion.

L'opinion des autres m'indiffère. C'est la nature qui m'a donné de cette absence de sensibilité en ce qui touche les critiques de mes adversaires, ou même les menaces hostiles de mes meilleurs amis. Non pas, entendez-le bien, que je refuse tout avis, que j'aie le parti pris tout conseil; en cela, l'opinion de quelques bons et loyaux esprits me semble utile à connaître pour fixer la mesure, qui n'est pas inflexible et se cherche avant de se former. Mais lorsque ma route est arrêtée, que j'ai posé résolument les termes d'une question et déterminé mon choix, les oppositions ou les blâmes ne comptent plus désormais.

M. Millerand parla ensuite de quelques socialistes dont il regrette l'amitié. Voici ce qu'il dit de Jules Guesde:

Tenez, j'avais pour Guesde — et j'ai toujours — une profonde estime; je l'avais rencontré au Parlement, et sa haute valeur intellectuelle, sa vie noble et digne, son admirable désintéressement m'impressionnèrent un grand respect. Lorsque je crus devoir accepter un portefeuille dans le cabinet Waldeck-Rousseau, vous vous rappelez que Jules Guesde ne dissimula pas son hostilité. Qu'y aurais-je fait? Je comprends que mes amis soient discutés par des hommes politiques, mais j'ai d'abord réfléchi ces actes par les subordonner en suite aux décisions d'un autre.

Et le pouvoir? Désirez-vous le reprendre? lui demanda-t-on.

Si j'ai accepté le pouvoir, répondit-il, c'est qu'il me paraissait être le vrai moyen d'appliquer des principes que j'estimais excellentes, et de commencer plusieurs réformes que je jugeais utiles à mon pays.

Je ne l'avais pas cherché par intérêt personnel, car j'aime le travail dans la solitude et le repos du soir parmi les miens. Mais un homme politique dont les conceptions ont été réfléchies, dont le programme est précis, on ne saurait en sautant ni momentanément s'y soustraire; j'entends donc que le pouvoir peut être mérité non par celui qui en usera pour l'application de ses idées, prêt d'ailleurs à s'en éloigner le jour où il aura reconnu que ses théories sont inapplicables ou son œuvre stérile. Je ne pourrais en sautant ni momentanément s'y soustraire; j'entends donc que le pouvoir peut être mérité non par celui qui en usera pour l'application de ses idées, prêt d'ailleurs à s'en éloigner le jour où il aura reconnu que ses théories sont inapplicables ou son œuvre stérile.

M. Millerand fit ensuite quelques déclarations et vanta « l'Union par l'action morale », qu'il a organisé une série de conférences sur « la séparation des Eglises et de l'Etat ». Il s'y est rendu, la semaine dernière et y a rencontré des gens érudits et autorisés, M. Reinach, M. Viollet, professeur à la Faculté de droit, M. l'abbé Soulangue-Bodin, curé de Plaisance et d'autres prêtres. M. Fontaine, directeur du travail au ministère du Commerce et M. Paul Desjardins.

Le Temps ajoute:

Lorsque M. Millerand se fut éloigné, les conversations reprirent sur les événements politiques de cette fin d'année, et cette question que jusque-là personne n'avait osé poser, fut agitée: « Quelle situation la franc-maçonnerie crée-t-elle à l'ancien ministre? »

Le maître de l'endroit, qui connaît les pensées de M. Millerand, exposa les faits. M. Millerand s'était affilié à la franc-maçonnerie, loge de la Parfaite Amitié, vingt ans environ; il était jeune, épris de combativité; il se rendit un jour à la réunion que tenaient au Grand-Orient les membres de sa loge, et cette expérience lui suffit; il ne la renouvela jamais, ne s'indigna pas, et ne pouvait s'accommoder de rites, même antérieurs, et s'asservir à des dogmes religieux ou laïques. Il fit donc un peu comme le maçon de l'Opéra-Comique: il s'ennuya.

Lorsque son opposition au ministère Combes se manifesta, certaines loges envoyèrent au président du Conseil leurs compliments. Il pensa: « C'est assurément leur droit, mais, dès que ma conscience m'aurait été payée, je ne m'en traiterai pas. Ce qu'il fit, il en vint au Conseil, et le Conseil refuse aujourd'hui... M. Millerand sera donc élu devant ses grands maîtres, jugé et condamné; il ne se défendra seulement pas; car il ne veuille déjà plus, il dort.

L'AFFAIRE SYVETON
L'INSTRUCTION

Un conflit judiciaire.
Paris, 23 décembre. — La Raïssa se fait à nouveau l'écho d'un bruit déjà mentionné.

La peste en Russie.
Saint-Petersbourg, 23 décembre. — Officiel. — Dans deux stations du territoire de l'Oural, au milieu de novembre, s'est déclarée une maladie analogue par les symptômes à la peste bubonique et causant une grande mortalité. L'origine de cette épidémie n'a pu être connue. On a découvert seulement que les premiers cas s'étaient produits dans une famille de Kirghises. La maladie s'est répandue ensuite dans la population de Kirghises, puis parmi les Cosaques. Dans la période allant du 24 novembre à aujourd'hui, il est mort, dans ses deux stations, deux personnes. Un bactériologiste a été envoyé d'Astrakan pour déterminer la nature de la maladie. Des médecins, en nombre nécessaire, munis d'un serum curatif, ont été envoyés de Saint-Petersbourg. Les maisons des deux stations qui la maladie a frappées ont été rigoureusement isolées et les deux stations ont été déclarées contaminées par la peste.

Poursuites contre un trust aux Etats-Unis.
Saint-Paul (Minnesota), 23 décembre. — L'atorney général vient de demander des poursuites contre le trust du papier par application de la loi contre les trusts. Il conduit à ce qu'il soit joint aux défendeurs de ces poursuites.

L'UNIFICATION DU PARTI SOCIALISTE.
Paris, 23 décembre. — On annonce que la commission destinée à rechercher les moyens d'unifier le parti socialiste est arrivée à une entente.

La suppression de la délégation des gauches; le refus de voter le budget sauf dans des cas exceptionnels sous lesquels le groupe parlementaire devra statuer à la majorité des voix; la limitation du nombre des députés au sein du nouveau comité directeur du parti et l'obligation pour les députés d'un versement de cinq francs par mois.

L'unification du parti socialiste étant, d'après la commission, réalisable immédiatement sur ces bases, un référendum va être organisé dans toutes les fédérations socialistes, afin que l'unité socialiste soit l'œuvre du parti lui-même.

Apparaissant un manifeste sera publié par la commission d'unification.

Les questions qui restent en litige sont d'un ordre relativement secondaire. L'une de ces questions a néanmoins une certaine importance: il s'agit de savoir si, dans les prochains congrès nationaux, le nombre de voix attribuées aux groupes sera calculé sur le nombre des membres cotisés adhérents aux dix groupes ou suivant les suffrages exprimés aux dernières élections sur le programme de ces groupes.

M. MILLERAND EN VISITE

Les idées de l'ancien ministre. — M. Millerand en visite dans un salon où fréquentent des hommes politiques et il rapporte certains détails de l'entretien.

Quelqu'un ayant demandé à M. Millerand comment il acceptait l'isolement dans lequel le laisse actuellement son parti, il répondit:

Mon cas est fort simple. Les incidents auxquels vous venez d'assister ne m'ont guère ému, n'ont en rien modifié mes actes, et j'en puis parler sans amertume et sans passion.

L'opinion des autres m'indiffère. C'est la nature qui m'a donné de cette absence de sensibilité en ce qui touche les critiques de mes adversaires, ou même les menaces hostiles de mes meilleurs amis. Non pas, entendez-le bien, que je refuse tout avis, que j'aie le parti pris tout conseil; en cela, l'opinion de quelques bons et loyaux esprits me semble utile à connaître pour fixer la mesure, qui n'est pas inflexible et se cherche avant de se former. Mais lorsque ma route est arrêtée, que j'ai posé résolument les termes d'une question et déterminé mon choix, les oppositions ou les blâmes ne comptent plus désormais.

M. Millerand parla ensuite de quelques socialistes dont il regrette l'amitié. Voici ce qu'il dit de Jules Guesde:

Tenez, j'avais pour Guesde — et j'ai toujours — une profonde estime; je l'avais rencontré au Parlement, et sa haute valeur intellectuelle, sa vie noble et digne, son admirable désintéressement m'impressionnèrent un grand respect. Lorsque je crus devoir accepter un portefeuille dans le cabinet Waldeck-Rousseau, vous vous rappelez que Jules Guesde ne dissimula pas son hostilité. Qu'y aurais-je fait? Je comprends que mes amis soient discutés par des hommes politiques, mais j'ai d'abord réfléchi ces actes par les subordonner en suite aux décisions d'un autre.

Et le pouvoir? Désirez-vous le reprendre? lui demanda-t-on.

Si j'ai accepté le pouvoir, répondit-il, c'est qu'il me paraissait être le vrai moyen d'appliquer des principes que j'estimais excellentes, et de commencer plusieurs réformes que je jugeais utiles à mon pays.

Je ne l'avais pas cherché par intérêt personnel, car j'aime le travail dans la solitude et le repos du soir parmi les miens. Mais un homme politique dont les conceptions ont été réfléchies, dont le programme est précis, on ne saurait en sautant ni momentanément s'y soustraire; j'entends donc que le pouvoir peut être mérité non par celui qui en usera pour l'application de ses idées, prêt d'ailleurs à s'en éloigner le jour où il aura reconnu que ses théories sont inapplicables ou son œuvre stérile. Je ne pourrais en sautant ni momentanément s'y soustraire; j'entends donc que le pouvoir peut être mérité non par celui qui en usera pour l'application de ses idées, prêt d'ailleurs à s'en éloigner le jour où il aura reconnu que ses théories sont inapplicables ou son œuvre stérile.

M. Millerand fit ensuite quelques déclarations et vanta « l'Union par l'action morale », qu'il a organisé une série de conférences sur « la séparation des Eglises et de l'Etat ». Il s'y est rendu, la semaine dernière et y a rencontré des gens érudits et autorisés, M. Reinach, M. Viollet, professeur à la Faculté de droit, M. l'abbé Soulangue-Bodin, curé de Plaisance et d'autres prêtres. M. Fontaine, directeur du travail au ministère du Commerce et M. Paul Desjardins.

Le Temps ajoute:

Lorsque M. Millerand se fut éloigné, les conversations reprirent sur les événements politiques de cette fin d'année, et cette question que jusque-là personne n'avait osé poser, fut agitée: « Quelle situation la franc-maçonnerie crée-t-elle à l'ancien ministre? »

Le maître de l'endroit, qui connaît les pensées de M. Millerand, exposa les faits. M. Millerand s'était affilié à la franc-maçonnerie, loge de la Parfaite Amitié, vingt ans environ; il était jeune, épris de combativité; il se rendit un jour à la réunion que tenaient au Grand-Orient les membres de sa loge, et cette expérience lui suffit; il ne la renouvela jamais, ne s'indigna pas, et ne pouvait s'accommoder de rites, même antérieurs, et s'asservir à des dogmes religieux ou laïques. Il fit donc un peu comme le maçon de l'Opéra-Comique: il s'ennuya.

Lorsque son opposition au ministère Combes se manifesta, certaines loges envoyèrent au président du Conseil leurs compliments. Il pensa: « C'est assurément leur droit, mais, dès que ma conscience m'aurait été payée, je ne m'en traiterai pas. Ce qu'il fit, il en vint au Conseil, et le Conseil refuse aujourd'hui... M. Millerand sera donc élu devant ses grands maîtres, jugé et condamné; il ne se défendra seulement pas; car il ne veuille déjà plus, il dort.

L'AFFAIRE SYVETON
L'INSTRUCTION

Un conflit judiciaire.
Paris, 23 décembre. — La Raïssa se fait à nouveau l'écho d'un bruit déjà mentionné.

La peste en Russie.
Saint-Petersbourg, 23 décembre. — Officiel. — Dans deux stations du territoire de l'Oural, au milieu de novembre, s'est déclarée une maladie analogue par les symptômes à la peste bubonique et causant une grande mortalité. L'origine de cette épidémie n'a pu être connue. On a découvert seulement que les premiers cas s'étaient produits dans une famille de Kirghises. La maladie s'est répandue ensuite dans la population de Kirghises, puis parmi les Cosaques. Dans la période allant du 24 novembre à aujourd'hui, il est mort, dans ses deux stations, deux personnes. Un bactériologiste a été envoyé d'Astrakan pour déterminer la nature de la maladie. Des médecins, en nombre nécessaire, munis d'un serum curatif, ont été envoyés de Saint-Petersbourg. Les maisons des deux stations qui la maladie a frappées ont été rigoureusement isolées et les deux stations ont été déclarées contaminées par la peste.

Poursuites contre un trust aux Etats-Unis.
Saint-Paul (Minnesota), 23 décembre. — L'atorney général vient de demander des poursuites contre le trust du papier par application de la loi contre les trusts. Il conduit à ce qu'il soit joint aux défendeurs de ces poursuites.

L'UNIFICATION DU PARTI SOCIALISTE.
Paris, 23 décembre. — On annonce que la commission destinée à rechercher les moyens d'unifier le parti socialiste est arrivée à une entente.

La suppression de la délégation des gauches; le refus de voter le budget sauf dans des cas exceptionnels sous lesquels le groupe parlementaire devra statuer à la majorité des voix; la limitation du nombre des députés au sein du nouveau comité directeur du parti et l'obligation pour les députés d'un versement de cinq francs par mois.

L'unification du parti socialiste étant, d'après la commission, réalisable immédiatement sur ces bases, un référendum va être organisé dans toutes les fédérations socialistes, afin que l'unité socialiste soit l'œuvre du parti lui-même.

Apparaissant un manifeste sera publié par la commission d'unification.

Les questions qui restent en litige sont d'un ordre relativement secondaire. L'une de ces questions a néanmoins une certaine importance: il s'agit de savoir si, dans les prochains congrès nationaux, le nombre de voix attribuées aux groupes sera calculé sur le nombre des membres cotisés adhérents aux dix groupes ou suivant les suffrages exprimés aux dernières élections sur le programme de ces groupes.

M. MILLERAND EN VISITE

Les idées de l'ancien ministre. — M. Millerand en visite dans un salon où fréquentent des hommes politiques et il rapporte certains détails de l'entretien.

Quelqu'un ayant demandé à M. Millerand comment il acceptait l'isolement dans lequel le laisse actuellement son parti, il répondit:

Mon cas est fort simple. Les incidents auxquels vous venez d'assister ne m'ont guère ému, n'ont en rien modifié mes actes, et j'en puis parler sans amertume et sans passion.

L'opinion des autres m'indiffère. C'est la nature qui m'a donné de cette absence de sensibilité en ce qui touche les critiques de mes adversaires, ou même les menaces hostiles de mes meilleurs amis. Non pas, entendez-le bien, que je refuse tout avis, que j'aie le parti pris tout conseil; en cela, l'opinion de quelques bons et loyaux esprits me semble utile à connaître pour fixer la mesure, qui n'est pas inflexible et se cherche avant de se former. Mais lorsque ma route est arrêtée, que j'ai posé résolument les termes d'une question et déterminé mon choix, les oppositions ou les blâmes ne comptent plus désormais.

M. Millerand parla ensuite de quelques socialistes dont il regrette l'amitié. Voici ce qu'il dit de Jules Guesde:

Tenez, j'avais pour Guesde — et j'ai toujours — une profonde estime; je l'avais rencontré au Parlement, et sa haute valeur intellectuelle, sa vie noble et digne, son admirable désintéressement m'impressionnèrent un grand respect. Lorsque je crus devoir accepter un portefeuille dans le cabinet Waldeck-Rousseau, vous vous rappelez que Jules Guesde ne dissimula pas son hostilité. Qu'y aurais-je fait? Je comprends que mes amis soient discutés par des hommes politiques, mais j'ai d'abord réfléchi ces actes par les subordonner en suite aux décisions d'un autre.

Et le pouvoir? Désirez-vous le reprendre? lui demanda-t-on.

Si j'ai accepté le pouvoir, répondit-il, c'est qu'il me paraissait être le vrai moyen d'appliquer des principes que j'estimais excellentes, et de commencer plusieurs réformes que je jugeais utiles à mon pays.

Je ne l'avais pas cherché par intérêt personnel, car j'aime le travail dans la solitude et le repos du soir parmi les miens. Mais un homme politique dont les conceptions ont été réfléchies, dont le programme est précis, on ne saurait en sautant ni momentanément s'y soustraire; j'entends donc que le pouvoir peut être mérité non par celui qui en usera pour l'application de ses idées, prêt d'ailleurs à s'en éloigner le jour où il aura reconnu que ses théories sont inapplicables ou son œuvre stérile. Je ne pourrais en sautant ni momentanément s'y soustraire; j'entends donc que le pouvoir peut être mérité non par celui qui en usera pour l'application de ses idées, prêt d'ailleurs à s'en éloigner le jour où il aura reconnu que ses théories sont inapplicables ou son œuvre stérile.

M. Millerand fit ensuite quelques déclarations et vanta « l'Union par l'action morale », qu'il a organisé une série de conférences sur « la séparation des Eglises et de l'Etat ». Il s'y est rendu, la semaine dernière et y a rencontré des gens érudits et autorisés, M. Reinach, M. Viollet, professeur à la Faculté de droit, M. l'abbé Soulangue-Bodin, curé de Plaisance et d'autres prêtres. M. Fontaine, directeur du travail au ministère du Commerce et M. Paul Desjardins.

Le Temps ajoute:

Lorsque M. Millerand se fut éloigné, les conversations reprirent sur les événements politiques de cette fin d'année, et cette question que jusque-là personne n'avait osé poser, fut agitée: « Quelle situation la franc-maçonnerie crée-t-elle à l'ancien ministre? »

Le maître de l'endroit, qui connaît les pensées de M. Millerand, exposa les faits. M. Millerand s'était affilié à la franc-maçonnerie, loge de la Parfaite Amitié, vingt ans environ; il était jeune, épris de combativité; il se rendit un jour à la réunion que tenaient au Grand-Orient les membres de sa loge, et cette expérience lui suffit; il ne la renouvela jamais, ne s'indigna pas, et ne pouvait s'accommoder de rites, même antérieurs, et s'asservir à des dogmes religieux ou laïques. Il fit donc un peu comme le maçon de l'Opéra-Comique: il s'ennuya.

L